

de l'une des grandes championnes de la réforme des pénitenciers. Les mesures qui ont été mises en vigueur depuis quelques années ont pour une bonne part été réclamées à la Chambre, durant une période de vingt ans environ, par Agnes Macphail qui représentait alors Grey-Sud-Est et Grey-Bruce.

Je veux aussi joindre ma voix à d'autres pour exprimer notre joie du couronnement de Sa Majesté et, plus particulièrement, des services rendus à la population du Canada,—comme d'ailleurs à celle de toute l'Amérique du Nord, y compris les États-Unis,—grâce à la façon extraordinairement efficace dont le CARC, la BBC, Air-Canada et Radio-Canada ont collaboré à la transmission aussi rapide, vers notre pays, des très remarquables et très beaux films de la cérémonie qui avait eu lieu à l'abbaye de Westminster. A quatre heures de l'après-midi, le jour du couronnement, assis confortablement dans des fauteuils autour d'un appareil de télévision, dans cette partie du Canada et d'un bout à l'autre des États-Unis, les gens ont pu être témoins de cette belle et émouvante cérémonie religieuse, le couronnement de Sa Majesté la Reine; je tiens à dire à quel point plusieurs personnes que je connais ont apprécié le service qu'on leur rendait en cette occasion.

Je n'ai pas l'intention d'entamer un long débat sur les avantages de la concurrence, non plus que sur ceux du contrôle des monopoles; je me bornerai à dire que je suis tout à fait d'accord avec le premier ministre (M. St-Laurent), lorsqu'il déclare qu'il y a certaines phases de notre vie économique, notamment celles qui exigent une concession comme le transport, qui sont toutes désignées pour être dirigées, mises en valeur et exploitées par l'État. En écoutant le chef de l'opposition (M. Drew), cet après-midi, je ne pouvais m'empêcher d'évoquer la voix tonnante de feu R. B. Bennett qui, parlant de la même banquette, ou à peu près, déclarait, au sujet du monopole de la radio canadienne: "Qui d'entre nous ne regrette que le gouvernement de son temps n'ait adopté une attitude différente lors des débats de la construction des chemins de fer du Canada?"

Il me souvient que lorsque l'actuel ministre du Commerce (M. Howe) a présenté à la Chambre la première loi ayant trait aux Lignes aériennes Trans-Canada, tous les députés sans exception s'accordèrent à reconnaître qu'il était bon que ces nouveaux et importants moyens de transports fussent nationalisés, qu'ils fussent dirigés par le Gouvernement et le peuple du Canada, qui aurait sur elle un droit de regard par l'intermédiaire d'une commission publique appropriée. Je me rappelle autre chose encore. Voici deux

[M. Coldwell.]

ans seulement, afin de juguler les propensions au monopole des hommes d'affaires canadiens, la Chambre adoptait une mesure visant à prévenir la fixation des prix par des sociétés privées monopolisantes. Sauf erreur, ce n'étaient pas alors ceux que l'on a décrits cet après-midi comme étant des socialistes en salopettes ou en chapeaux haut de forme, qui s'étaient opposés à ce qu'on empêche ces pratiques monopolisatrices d'exploiter les Canadiens. De fait, ce fut l'opposition officielle qui, non seulement obligea le Parlement à siéger pendant plusieurs semaines d'affilée, mais encore qui provoqua sa réunion après le congé de Noël, afin d'essayer d'éviter la promulgation des modifications à la loi relative aux enquêtes sur les coalitions.

Nous parlons de concurrence; mais à quel degré existe-t-elle aujourd'hui dans le domaine des affaires? Qui fait concurrence à l'*Aluminum Company of Canada*? A quelle concurrence font face nombre des grandes sociétés d'un bout à l'autre du pays? Songeons au pétrole, par exemple. Quand l'*Imperial Oil Company* fixe le prix du gallon à 42c., toutes les sociétés de la région fixent le prix du gallon à 42c.

M. MacInnis: Concurrence magnifique, en effet!

M. Coldwell: Suivez l'affaire jusqu'au bout et vous constaterez que plusieurs sociétés, soi-disant en concurrence, sont en réalité, des monopoles. Si nous voulons avoir de la concurrence, si notre régime doit être fondé sur ce principe, soyons logiques et permettons le jeu de la concurrence dans tout les domaines de l'effort humain. Je suis sûr que personne ne voudrait qu'il en soit ainsi. Comme l'a indiqué, cet après-midi, le premier ministre, la réglementation des boissons alcooliques et de leur vente est une question d'intérêt public. Il en est de même d'un régime de transport efficace et de la réglementation des tarifs aériens, ferroviaires ou autres.

Après avoir examiné le discours du trône, je dirai d'abord que nous sommes naturellement d'accord avec le Gouvernement, lorsqu'il exprime sa satisfaction de voir que l'entreprise commune des Nations Unies en Corée a déjà abouti à des résultats tangibles. Nous espérons qu'on convoquera une conférence d'ordre politique, pour rétablir la paix en Corée. Cet année encore, j'ai eu le grand honneur d'assister à l'Assemblée des Nations Unies; l'un des éléments inquiétants que j'ai pu constater est l'attitude de Syngman Rhee ainsi que la grande influence qu'il semble exercer sur notre puissant voisin du sud. Aujourd'hui même, la *Gazette* de Montréal